



Mise à disposition du terrain « Galtier » pour la mise à l'abri des personnes en grande précarité

Grenoble Habitat, en lien avec la Ville de Grenoble et sur sollicitation de la Préfecture, a mis à disposition un terrain, dit Galtier, situé au 85 cours de la Libération, pour la mise à l'abri des personnes en grande précarité en cette période de grand froid.

La Préfecture de l'Isère y prévoit l'installation de 17 préfabriqués (11 de 15 m² ; 4 de 18 m²; 2 de service et un module sanitaire) permettant d'héberger au maximum 55 personnes dans des conditions satisfaisantes.

Il s'agit de l'hébergement temporaire de personnes sans abri ou en difficulté dans le cadre du «dispositif hivernal» mis en place par les services de l'État isérois pour la période du 1er décembre 2017 au 31 mars 2018.

La Préfecture de l'Isère délègue la gestion du dispositif à l'association AREPI L'ETAPE qui assurera l'accompagnement et l'encadrement des personnes accueillies, au quotidien et garantira la sécurité et le respect des lieux, pour la durée de l'occupation.

La Ville de Grenoble salue cette ouverture d'un lieu d'hébergement répondant aux besoins de personnes dans l'agglomération. Par avance, elle souligne que la date du 31 mars 2018 ne signifiera pas la fin des besoins pour les personnes hébergées dans cette structure, et les autres ouvertes. Elle demande qu'un travail soit mené dès à présent par l'État afin d'assurer la continuité de la prise en charge des personnes hébergées, selon leurs besoins, dans des structures pérennes.

Alain Denoyelle, Adjoint à l'action sociale, déclare : « *Cela est cohérent avec la démarche de la Ville de Grenoble de proposer des solutions d'hébergements sur les temps où ses logements sont disponible avant la mise en œuvre de projets d'aménagement. Même si dans ce cas l'objectif à terme est de trouver des solutions pérennes pour ces personnes en précarité, cette mise à disposition de terrain pour que la préfecture y installe des préfabriqués est dans la même logique* ».